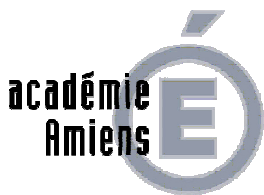


Amiens, le 27 novembre 2012



**Le Recteur de l'académie d'Amiens,
Chancelier des universités**

à

**Mesdames et Messieurs les chefs
des établissements publics, privés et agricoles**

**Mesdames et Messieurs
les professeurs de langues vivantes**

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division des examens
et concours

Bureau du baccalauréat
général et technologique

SL/FK/n°13-0011

Dossier suivi par :

Frédéric KUNCZE
Chef de bureau

Tél.
03 22 82 38 62

Fax
03 22 82 39 83

Mél :
ce.bac
@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

**Objet : baccalauréat général et technologique – session 2013 :
nouvelles épreuves de langues – dépôt des propositions supports**

Comme indiqué dans ma circulaire IPR/FK/DEC 1 n°13-001, je vous informe que le dépôt des propositions de supports audio ou vidéo devra être effectué sur la plateforme d'échanges et de propositions de sujets (PEPS) **avant le 18 décembre 2012**.

Je vous rappelle que chaque établissement devra proposer des supports audio ou vidéo, d'une minute trente maximum, pour **l'épreuve de compréhension orale** séries générales (sauf L) et technologiques selon la répartition suivante :

- anglais : trois supports
- espagnol : trois supports
- allemand : deux supports
- italien : deux propositions par établissement
ou deux propositions si l'enseignant intervient dans deux lycées ou une proposition si l'enseignant intervient uniquement en LV3 dans le lycée

L'accès à la plateforme d'échanges et de propositions de sujets (PEPS) se fait à partir du portail ARENA :

<https://portail.ac-amiens.fr/arena>

1/3

Chaque enseignant peut s'y connecter en utilisant son identifiant académique (ex. *bbrunier* et le mot de passe de la messagerie académique étant par défaut le *NUMEN*).

En cas de problème de connexion au Portail, vous pouvez contacter la plateforme d'assistance accessible par un numéro AZUR (tarification locale) au 0810 002 123
Si vous appelez en dégroupage total : 03 22 82 37 40
Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30

Choisir ensuite dans le menu à gauche **Examens et concours** puis **Plateforme d'échanges et de propositions de sujets (PEPS)**.

Dépôt des propositions

Les propositions de sujets devront être déposées **avant le 18 décembre 2012** :

Chaque proposition comprendra :

- un **support audio ou vidéo**, d'une minute trente maximum
- une **proposition de fiche**¹ précisant le titre du support, la mention LV1 ou LV2, les éléments à comprendre pour atteindre les niveaux A1 - A2 - B1 en LV2, A1 - A2 - B1 - B2 en LV1.

Il est possible de proposer le même document en LV1 (jusqu'à B2), et en LV2 (jusqu'à B1). Dans ce cas, il faudra le déposer deux fois et renseigner deux grilles une pour la LV1 et l'autre pour laLV2.

A partir de la plateforme PEPS, vous avez un accès à une **Aide** pour le **dépôt des propositions** et à des **Outils** pour :

- l'accès au téléchargement, au format Word et LibreOffice de la **fiche de proposition** (veiller à respecter le format choisi au moment de la sauvegarde),
- le téléchargement d'applications :
 - FormatFactory (*pour enregistrer les fichiers audios et vidéos dans un format et une taille comptable*),
 - Audacity (*pour l'enregistrement audio et le montage de fichier audio*)
 - Easy Youtube Downloader (*module complémentaire pour l'enregistrement de vidéo à partir de Youtube avec Mozilla Firefox*)

Format et taille des fichiers audio et vidéo :

- Les fichiers audio doivent être enregistrés au format **mp3** (taux de 64 Kb/s).
- Les fichiers vidéo doivent être enregistrés au format **mp4 ou avi** .

La durée ne doit pas excéder 1 minute 30 et la **taille** des fichiers ne doit pas être supérieure à **10 000 Ko ou 10 Mo**.

La conversion des fichiers dans le bon format peut se faire très facilement avec l'application FormatFactory téléchargeable à partir de la plateforme.

¹ Cf. document joint

Calendrier

Les propositions de sujets devront être déposées **avant le 18 décembre 2012** :

Après validation des supports, la banque sera à disposition des professeurs pour la passation des épreuves **du 28 janvier au 12 avril 2013**.

**La banque académique de sujets ne pourra être utilisée
que dans le cadre de l'évaluation au baccalauréat.
Toute utilisation des supports dans le cadre de l'entraînement est exclue.**

L'évaluation de la compréhension de l'oral devra se dérouler pendant le temps scolaire dans l'établissement des candidats **du lundi 4 février au vendredi 29 mars 2013**.

Elle sera organisée par les enseignants et elle sera annoncée suffisamment à l'avance aux élèves.

En ce qui concerne les corrections, elles pourront, dans la mesure du possible, être effectuées par un autre enseignant de l'établissement.

Pour le Recteur et par délégation,
Le Chef de la Division des Examens et Concours,



Sophie LUQUET

Documents joints :

- fiche de proposition de sujet (*version Word et LibreOffice*)
- consignes pédagogiques

Recommandations générales

- **Les supports d'évaluation** doivent permettre à tous les candidats, quel que soit leur niveau de compétences, d'accéder à une partie du contenu pour que ce niveau puisse être apprécié et évalué en conséquence. En ceci, les critères devant présider à leur sélection diffèrent des exigences d'un test qui aurait pour finalité d'attester la maîtrise d'un niveau de compétences unique et précis (certification, par exemple).
- **Le thème abordé** doit être **familier** des candidats, donc traiter de problématiques abordées pendant l'enseignement et être en relation avec les notions définies dans le programme, sans naturellement que le contenu du support soit connu des élèves. Pour cette dernière raison, **aucun extrait de manuel ou méthode d'enseignement ne pourra être retenu** (y compris site audio-lingua)
- **La nature du document** entendu peut être diverse : récit court, interview, dialogue, témoignage ou bref exposé, enregistrement ou extrait de médias ou de film. Il doit, quelle que soit sa nature, comporter des informations factuelles et développer un point de vue ou un regard particulier sur la thématique abordée.
- Le déroulement des idées et des faits doit être bien structuré.
- Certains obstacles à la compréhension doivent être évités : bruit de fond gênant la perception du contenu, noms propres jouant un rôle pour la compréhension des faits essentiels ou des idées principales, mots clefs peu audibles, etc.
- Le lexique présent dans les supports doit avoir une fréquence d'utilisation très élevée dans le domaine abordé ou la thématique traitée et, en conséquence, avoir, pour l'essentiel, déjà été rencontré par les candidats pendant l'enseignement ou les entraînements mis en œuvre.
- Les supports doivent présenter une assez grande richesse des structures ou des énoncés fonctionnels, dans une langue orale authentique qui exclut le recours à tout écrit oralisé.
- L'élocution doit être authentique mais claire ; la langue utilisée doit être la « langue standard » et l'accent du ou des locuteurs être très courant.
- La durée du document ne doit pas excéder une minute trente.
- En respectant ces exigences, les supports rendent possible une réussite des candidats se situant aux niveaux B2 ou B1 de compétences en compréhension de l'oral dans la langue vivante 1 ou langue vivante 2, sans interdire tout accès au sens aux candidats n'ayant pas encore atteint l'un de ces niveaux.

Utilisation de la plateforme académique

- Les professeurs déposeront des documents vidéo ou audio, d'une longueur **d'une minute trente maximum**. Ils renseigneront, pour chaque document, la grille-type (LV1 ou LV2) mise en ligne sur la plateforme. Les professeurs d'anglais et d'allemand trouveront sur leur site disciplinaire (anglais.ac-amiens.fr, allemand.ac-amiens.fr) des exemples de grilles renseignées.
- **Il est possible de proposer le même document en LV1 (jusqu'à B2) et en LV2 (jusqu'à B1).** Dans ce cas, il faudra le déposer deux fois et renseigner deux grilles : une pour la LV1 et l'autre pour la LV2.

**IMPORTANT : la banque académique de sujets ne pourra être utilisée
que dans le cadre de l'évaluation au baccalauréat.
Toute utilisation des supports dans le cadre de l'entraînement est exclue.**